

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1666

Artikel: Couchepin saborde la retraite flexible
Autor: Schwaab, Jean Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Couchepin saborde la retraite flexible

La peur des caisses vides plombe la 11ème révision de l'AVS. Pourtant, à gauche les projets ne manquent pas, même s'ils requièrent des financements généreux.

Le voile est tombé : la nouvelle mouture de la 11ème révision de l'AVS ne sera qu'une mesure d'économie. La plupart des coupes prévues par le projet refusé par le peuple en 2003 sont à nouveau là, à l'exception de la suppression de la rente pour veuves sans enfants. Quant à la retraite flexible, rien n'est en vue, si ce n'est une «rente-pont» réservée aux exclus du marché du travail proches de l'âge de la retraite. Mais l'objectif de cette dernière semble être plus l'introduction d'une nouvelle forme d'assistance publique pour chômeurs en fin de vie active qu'une vraie retraite flexible. L'absence des retraites anticipées lors de la première 11ème révision est pourtant considérée par bien des analystes comme la principale responsable du naufrage en votation.

La rente-pont couchepinienne a été critiquée de toutes parts lors d'une procédure de consultation «accélérée», à laquelle le Parti socialiste, les Verts et les démocrates-chrétiens n'ont pas participé. Malgré tout, le ministre des affaires sociales a persisté et signé un projet destiné aux chômeurs approchant de l'âge de la retraite et dont les chances de retrouver un emploi sont presque nulles. La rente-pont est censée prendre le relais de l'assurance invalidité

ou de l'assurance chômage, sous forme d'une retraite anticipée versée dès 62 ans aux personnes ayant un revenu annuel inférieur à 44000 francs. (66000 pour les couples). Le travailleur ne choisit pas librement l'âge auquel il quitte la vie active, mais y est contraint par la perte de son emploi. Si flexibilité il y a, c'est donc une flexibilité forcée.

Malgré ce pas en faveur des chômeurs âgés, le projet peine à cacher son objectif d'économies: les coûts estimés des rentes-pont (330 millions de francs par an) sont plus que couverts par les économies d'un total de 740 millions. Celles-ci doivent être réalisées par le relèvement de l'âge de la retraite des femmes et la nouvelle méthode d'indexation, qui vise à limiter l'adaptation des rentes du premier au renchérissement: si le fonds de compensation de l'AVS ne suffit plus à couvrir 70% des dépenses annuelles, l'adaptation au coût de la vie ne sera effectuée que lorsqu'elle aura atteint 4%. Il n'est toutefois pas exclu que les ponts ne coûtent beaucoup plus cher que prévu, vu la propension des entreprises à se débarrasser de leur personnel âgé de plus de 55 ans.

suite de l'article de Jean Christophe Schwaab en page 2

Sommaire

Berne envisage un accord de libre-échange avec le Japon.
page 2

La politique familiale fait gagner de l'argent.
page 4

Les souris sont les meilleures amies des chercheurs.
page 5

Le journal de Ramuz éclaire son écriture.
page 6

Les radicaux face à l'héritage d'Henri Druey.
page 7

Le dimanche, le jour du seigneur et des marchands.
page 8

Naturalisation

La réforme du droit de la nationalité était l'occasion rêvée pour abandonner définitivement la naturalisation par les urnes. Car, même entourée des garanties les plus sophistiquées, elle ne permet pas de respecter la Constitution.

Edito page 3

Les souris savantes

Aujourd'hui très chères, les animaleries sont indispensables aux sciences de la vie. Malgré les contestations, elles restent un outil primordial pour les chercheurs.

Juste avant le H5N1 et le SARS il y avait le CJ. Les troupeaux de vaches attaquées par la maladie de la vache folle, des millions d'animaux éliminés, et une augmentation inquiétante d'humains frappés par une variante nouvelle de la maladie de Creutzfeld-Jacob, aux symptômes similaires. L'agent qui cause l'affection n'est pas un virus, mais une protéine anormalement conformée, le prion, qui peut par cascade déformer les autres protéines du neurone pour le détruire. Si l'on sait aujourd'hui ces choses si simples c'est essentiellement grâce aux souris transgéniques. Les plus importantes furent produites à l'université de Zurich, en particulier la souris dont le gène pour la protéine prion avait été inactivé et qui a permis de comprendre le mode de propagation, les cibles, le mode d'infection du prion. Aujourd'hui la société biotech zurichoise *Prionics* commercialise le meilleur kit de

détection de la maladie de la vache folle; c'est un des gros succès du transfert de technologie, depuis la souris transgénique au marché et à la protection de la santé.

Un trésor frétilant

Les souris transgéniques se sont banalisées. On est loin de la souris brevetée qui aurait répondu à toute question sur le développement du cancer, comme l'épisode de l'Oncomouse® faisait craindre. Aujourd'hui les souris transgéniques répondent chacune à une question très précise. Ce qui n'est pas banalisé par contre c'est leur production, longue et coûteuse. Elles constituent pour une équipe de recherche un trésor crucial qui s'échange avec d'autres; seules les équipes de recherche capable de rendre ce service seront reconnues internationalement.

Il arrive que le trait modifié rende la souris très fragile et qu'elle meure avant l'âge

de reproduction; on doit alors conserver les souris porteuses mais non malades et le nombre de cages à maintenir, pour une mutation, peut donc exploser.

Ce qui a aussi explosé, c'est le coût de ces animaux. Les animaleries ont été professionnalisées et le contrôle par les vétérinaires est effectif et continu. Le coût de chaque animal est aujourd'hui facturé au chercheur. A l'université de Zurich, par exemple, le coût des animaux correspond à 60% des ressources ordinaires en sciences de la vie reçues par le département. La pression budgétaire est constante, car il faut choisir entre matériel, personnel et animaux. Et il n'y a pas trop aujourd'hui dans les animaleries des universités suisses.

Animaux indispensables, animaux coûteux, voilà les conditions cadre; une faculté sans animalerie courra le risque de l'insignifiance. ge

Suite de la première page

Couchevin saborde la retraite flexible

En outre, ce système de rente-pont ne couvre en aucune façon la totalité des besoins actuels en matière de retraites flexibles: la majorité des travailleurs n'est en effet plus active à l'âge de l'AVS. Un travailleur sur quatre quitte le monde du travail avant 60 ans et 50% avant 64. Néanmoins, une retraite flexible n'est possible que pour les hauts revenus, ou pour ceux qui bénéficient d'une solution de branche, comme dans le secteur public, le secteur principal de la construction ou le second œuvre romand. Pour un rentier anticipé sur cinq et une rentière anticipée sur quatre, la retraite

flexible est synonyme d'importante péjoration de la situation financière. En n'autorisant la retraite anticipée qu'aux exclus du marché du travail, Couchevin fait donc montre d'une «générosité» inadaptée aux besoins réels.

A gauche, les alternatives existent: le libre choix de l'âge de la retraite dès 62 ans selon l'initiative de l'Union syndicale suisse et le modèle des 40 années de cotisation de Stéphane Rossini (PS/VS) (voir DP n° 1653). Si la proposition syndicale, actuellement en phase de récolte des signatures, est en bonne voie d'aboutissement, le modèle des «40 années», rejeté

par le Parlement, est, selon son auteur, «au point mort», du moins pour le moment. Ces deux propositions ont toutefois le défaut de coûter au minimum un milliard de francs par an. Les termes du débat sont donc ainsi posés par Pascal Couchevin: d'un côté une AVS devant coûter toujours moins cher, avec quelques saupou-

drages pour permettre aux moins bien lotis de terminer leur vie active quelques années avant un âge de la retraite qui ne peut fatidiquement qu'augmenter, du moins selon les plans des partis bourgeois. De l'autre, un vrai développement de l'AVS, certes cher, mais adapté aux réalités sociales actuelles. jcs

Le site de la 11ème révision de l'OFAS:

www.bsv.admin.ch/ahv/aktuell/f/konf_vernehmlassung.htm

Le site de l'initiative de l'USS et les interventions de différents experts lors de sa journée d'étude sur l'AVS du 29 mars 2005:

www.avs-62.ch